

D'ANS (André-Marcel) (dir.) *Langage et politique. Les mots de la démocratie dans les pays du Sud de l'espace francophone*. Douze études rassemblées et présentées par A.-M. d'Ans. Paris : Didier-Erudition, 1995, 330 p., ill., bibliogr. (à la fin de chaque contribution). Coll. "Langues et développement".

Publication d'une partie des résultats d'un programme de recherche international intitulé : "La mise en mots de la démocratie : le vocabulaire du citoyen et de l'élu, dans le cadre du colinguisme entre le français et les langues véhiculaires dans les pays du Sud de l'espace francophone", ce livre réunit des contributions concernant le Sénégal, le Zaïre, Madagascar, l'Algérie, Haïti, la Polynésie et la Guyane françaises. Il intéressera le lecteur malgache, non seulement pour les deux contributions remarquables sur Madagascar qu'il contient, mais encore pour les nombreux liens qu'il révèle entre les situations et les dynamiques de pays très éloignés - un exemple frappant étant la fortune (à la fois zaïroise et malgache) de ce terme curieux de "mouvance".

La position théorique du sujet s'inspire des travaux de Renée Balibar et notamment de la notion qu'elle propose de "colinguisme"¹ ; A.-M. d'Ans note dans l'introduction : "il ne paraît pas absurde d'avancer que le rapport existant maintenant dans la francophonie entre le français et les langues nationales et/ou véhiculaires, n'est pas sans analogie avec le rapport dans lequel se trouvaient le latin et les idiomes populaires dans la France ancienne". N'y aurait-il pas quelque danger à appliquer ainsi à l'étude de pays aussi divers (dont le principal point commun est d'avoir appartenu aux anciens empires coloniaux français et belge) un schéma repris à l'histoire de France, et spécialement à l'histoire du moyen-âge français ? Les historiens dénoncent aujourd'hui ces parallèles trop simples qui revenaient à plaquer sur les empires sahéliens les schémas utilisés pour l'étude de l'empire carolingien, ou sur le développement du royaume de Madagascar au XIX^e siècle les analyses de l'expansion du royaume capétien.

¹. Renée Balibar, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, P.U.F., 1985 ; Renée Balibar, *Le colinguisme*, P.U.F. ("Que sais-je ?"), 1993.

Cette inquiétude théorique est cependant calmée par la grande diversité des contributions, nullement prisonnières de l'application mécanique d'un schéma. En fait, le défaut serait plutôt inverse, chaque auteur ayant traité sa partie avec une grande indépendance, aussi bien dans les méthodes que dans la définition de l'objet même de la recherche. Même le propos général annoncé d'explorer "les mots de la démocratie" à la fois à travers la variabilité internationale du français et "l'interfaçage" (? les relations) du français avec les langues locales, n'est pas toujours tenu. En effet, si certaines contributions touchent aux deux aspects, et que d'autres se complètent, un auteur ayant traité le vocabulaire politique en français et un autre pour le même pays le vocabulaire dans la (ou les) langue(s) nationale(s), il est aussi des cas où seul un des volets est traité, comme dans l'article de J.F. Baré sur la vie démocratique en tahitien, qui décrit le lexique politique de la "communauté tahitienne monolingue", ou dans les contributions d'A.-M. d'Ans et de D. Fattier, qui traitent de la vie politique en Haïti exclusivement dans son expression créole.

Comme on peut s'y attendre s'agissant d'une publication sur "l'espace francophone", les études sur des pays du continent africain occupent la majeure part du livre. La contribution de M.-L. Moreau recherche les "reflets verbaux de deux univers politiques", ceux du Sénégal et du Zaïre (dans leur expression française seulement), et cela par la méthode des associations verbales, une méthode utilisée en psychologie clinique, ou psychologie sociale ; le propos paraît assez artificiel, d'autant que la liste des mots-clés du vocabulaire politique, qui font l'objet de l'étude, a été décidée a priori par l'auteur, ainsi que les divers termes avec lesquels ces mots-clés peuvent entrer en association : on s'interdit avec cette méthode de faire bien des découvertes, comme la présence de mots-clés insoupçonnés, de néologismes ou de détournements de termes dont le sens serait différent en français central, ou encore des associations imprévues.

Les données sur le Sénégal sont complétées par l'enquête de S. Creteur sur les emprunts du diola au français. Pour observer ces emprunts, l'auteur a demandé aux témoins de répondre à quelques questions portant sur des thèmes politiques généraux. La grille d'analyse consistait à comparer les taux d'emprunts dans les performances des 76 personnes interrogées, réparties en six groupes selon leur âge et la longueur de leur scolarité. Les résultats sont décevants (les taux d'emprunts ne semblent pas varier, comme attendu, en fonction de l'âge, ni de l'instruction) et cela paraît s'expliquer par des erreurs de méthode et par les biais de l'enquête. Car S. Creteur nous dit bien que les questions ont été posées *en diola*, mais elle nous les donne seulement en français - par exemple : "La société diola est-elle une société démocratique (égalitaire) ?" - et elle ne nous dit pas avec quels mots diola étaient rendues devant ses interlocuteurs les notions de démocratie, d'égalité, etc. Il est clair pourtant que le taux d'emprunts dans les réponses ne peut qu'être influencé par la présence (ou l'absence) dans la question d'emprunts au français pour traduire ces notions... Et comme en fait le questionnaire a été administré par

interprètes, et par trois interprètes différents, il n'est même pas sûr que tous aient eu dans leurs questions, ou dans les explications données à côté des questions, les mêmes attitudes vis-à-vis des emprunts.

Fondé comme celui de M.-L. Moreau sur la recherche d'associations verbales, l'article de B. Kadima-Tshimanga et ses collaborateurs "De la démocratie au Zaïre : consensus lexicaux d'un peuple en délire" fournit des résultats plus convaincants, qui donnent au lecteur un aperçu très vivant de l'atmosphère politique zaïroise. Cela est dû sans doute à la familiarité des auteurs avec le terrain, qui rachète ce que la méthode peut avoir de trop sec, mais aussi à une différence dans la méthode elle-même : ici les associations, spontanées et non plus dirigées, paraissent bien plus révélatrices.

Dans un second article sur le Zaïre, R. Kasoro Tumbwe analyse les termes politiques relevés dans la presse écrite ou parlée et dans des conversations, en français, en lingala et en swahili ; il montre que le français prédomine dans la pratique politique zaïroise, et qu'il s'y enrichit même de nombreuses créations verbales, tandis que du côté des langues africaines on note un envahissement par la terminologie politique officielle issue du français. A la limite on aboutit à un discours métissé, où la carcasse de nombreux termes grammaticaux reste en lingala (par exemple) tandis que la plupart des mots pleins sont français.

Le coeur de l'ouvrage est occupé par deux contributions sur Madagascar. Celle de l'historien S. Randrianja est fondée sur l'analyse de deux corpus contrastés : des discours du président Ratsiraka (qui se réclamait du "socialisme malgache"), et des lettres de lecteurs publiées par les journaux, précisément au cours de la période (1991-1992) où un mouvement se réclamant de la "démocratie" finit par aboutir au renversement de ce même Ratsiraka. Bien que les corpus eux-mêmes soient bilingues, S. Randrianja s'intéresse surtout à leur volet malgache, et le linguiste y trouvera des notations fines sur l'utilisation de mots français introduits tels quels dans le discours en malgache (les "interférences diatopiques"), les mots français indigénisés, et les expressions néologiques traduisant des termes politiques français par un recours à des radicaux d'étymologie malgache. L'analyse porte à la fois sur le contenu sémantique des expressions transférées (souvent subtilement modifié au cours de l'opération), et sur leur répartition en champs (ainsi, contrairement à ce qu'on pourrait attendre naïvement, ce sont les termes concernant "la machinerie du pouvoir" - *ministra*, *prezida*, *delege* - qui forment le gros bataillon des emprunts, autant et plus que ceux qui représentent des doctrines ou des notions abstraites - *sosialisma*, *demokrasia*). Les conclusions sont impressionnantes : alors que les acteurs ont vu dans les événements de 1991-1992 une rupture fondamentale, l'historien analysant les textes découvre plutôt une continuité, les mêmes élites conservant le pouvoir de traduction, qui permet leur mainmise sur la langue et sur les idéologies politiques. Finalement, les discours du *corpus* et du *versus corpus* seraient presque

interchangeables, à la condition de remplacer le *sosialisma* des uns par la *demokrasia* des autres... une conclusion qui n'a pas seulement un intérêt socio-linguistique.

C. Bavoux présente, elle aussi, l'analyse d'un corpus particulièrement intéressant, puisqu'il s'agit des caricatures politiques publiées dans l'un des principaux quotidiens de Tananarive entre 1991 et 1993. Bilingues, mais avec une prédominance du français, les légendes et les bulles tentent de donner la parole à ce peuple que les élites invoquent sans cesse, surtout pour en accaparer la légitimité. Cela donne à C. Bavoux l'occasion d'analyser le discours politique en y faisant intervenir une dose d'oralité (médiatisée néanmoins par la représentation qu'en donne le caricaturiste, lui-même sans aucun doute membre de l'élite), qui était absente dans les corpus précédents ; la création lexicale et le discours mixte s'y trouvent mieux représentés que dans les textes les plus formels des corpus de S. Randrianja. Malgré quelques méprises (*mahitalhita*, qui est parfois rendu plaisamment en français local par le mot à mot *voyant-voyant* signifie "qui réussit toujours grâce à ses relations, qui a des passe-droits", et non pas "m'as-tu-vu" comme l'écrit C. Bavoux p. 153), l'exercice, avec les nombreuses reproductions de caricatures qui l'illustrent, est très séduisant.

Les deux contributions sur Haïti, qui séparent curieusement dans l'organisation du livre l'Algérie du reste du continent africain (par un hommage à la négritude ?), ne se situent pas vraiment sur le même plan que les autres. L'article d'A.-M. d'Ans n'analyse pas un corpus représentatif du discours politique, mais une sélection de proverbes créoles haïtiens glanés pour la plupart à travers les recueils publiés. Certes, il existe quelques "proverbes politiques" forgés récemment dans un esprit militant (comme un *Pa-n sé pa-n, pa-n pa pa-w*). "Ce qui est à nous est à nous, pas à vous", exprimant la volonté populaire de ne plus tolérer l'oppression), mais on peut se demander si ce sont véritablement des proverbes et s'ils s'implanteront durablement. En dehors de ces cas de construction délibérée de nouveaux dictons, la conclusion d'A.-M. d'Ans est que l'univers des proverbes haïtiens révèle surtout "un parti-pris de désengagement, qu'inspire certes la prudence, mais pas seulement celle-ci : il s'agit plutôt d'une sorte de démission du jugement qui pousse à faire considérer, avec fatalité, toutes choses égales, bien qu'inégales...", conclusion qui se rapporte peut-être plus au genre littéraire du proverbe qu'à une vision proprement haïtienne des choses.

La contribution de D. Fattier consiste en la publication d'un texte politique en créole du poète haïtien George Castera fils, avec une traduction française et quelques notes. Le lecteur peut constater que le lexique politique est essentiellement formé d'emprunts au français (*boujouazi défavorizé, intéléktuèl ti-boujoua, prolétarya...*) mais D. Fattier ne nous fournit pas une analyse de la question.

L'article de F. Cheriguen situe les mots pour dire "démocratie" dans l'Algérie d'aujourd'hui dans le contexte de la situation linguistique de ce pays, un colinguisme complexe avec deux langues maternelles, le berbère et l'arabe, auxquelles se superposent l'arabe littéraire et le français. Si dans les médias oraux c'est l'arabe qui prédomine, dans la presse écrite c'est le français, le berbère n'ayant droit dans les deux cas qu'à la portion congrue. L'auteur fait un examen rigoureux des solutions adoptées dans quatre variétés linguistiques (arabe parlé, arabe littéraire, berbère, français) et trois registres (écrit, oral, écrit-parlé) ; retenons que l'arabe parlé s'en tient à un emprunt au plus proche phonétiquement du français (*ladimukrasi*), l'arabe littéraire remonte plus haut vers l'étymon grec (*dimuqratiya*), tandis que le berbère dispose à la fois de l'emprunt au français (*ladimukrasi*) et d'une formation néologique endogène (*tugdui*). Après la forme des termes, F. Cheriguen en analyse les contenus sémantiques, grâce à une enquête auprès de lycéens et d'étudiants, et au contraste avec des termes voisins (*djemâa* "assemblée", qui renvoie au modèle villageois traditionnel, et *choura* "consultation", qui renvoie aux théories du gouvernement islamique).

W. Bouzar présente avec "Langages de crise en Algérie" une étude appuyée sur de sérieuses bases socio-linguistiques et historiques, nourrie de nombreuses citations de textes pertinents (tirés de la presse et des discours du président assassiné M. Boudiaf), qui rappelle l'article de S. Randrianja sur Madagascar. Il propose un éventail de notions relevant du domaine politique, et analyse avec acuité les correspondances (ou les non-correspondances) entre leurs versions françaises et arabes. Là encore la conclusion ne peut que rapporter les langages de crises à la crise de la société elle-même : "Pour que les hommes se résignent à admettre qu'ils sont contraints de vivre ensemble, il faut inévitablement, un jour ou l'autre, qu'ils s'entendent sur les mots ou tout particulièrement sur celui d'un des termes-clé de cette fin de siècle : "démocratie" qui veut dire aussi "alternance". Qui aurait jamais cru, ici ou là, que les mots ont un tel pouvoir sinon d'abord les "affamés de pouvoir" ?".

L'article sur "la vie démocratique en tahitien" est consacré comme nous l'avons dit à l'expression politique de la communauté tahitienne monolingue (même si elle inclut quelques énoncés en discours métissé). L'anthropologue J.-F. Baré y décrit un lexique politique tahitien si original, si spécifique, que toute recherche d'équivalence dans le langage politique français paraît condamnée à de presque inextricables ambiguïtés ; l'équivoque s'insinue de toutes parts dans la terminologie politique tahitienne censée constituer l'équivalent de la terminologie politique française, ce dont témoignent par exemple les inépuisables débats tentant de faire la distinction entre "autonomie" et "indépendance". Mais est-ce en tahitien seulement que les limites de ces notions sont relatives et ambiguës ?

L'ouvrage se conclut par une contribution stimulante d'E. Navet sur "Les Amérindiens de la Guyane française devant les exigences de la démocratie et du

développement". Le titre choisi ne dissimule pas que pour l'auteur la question n'est pas dans les *mots* de la vie politique (sur lesquels il nous fournit cependant des données fort intéressantes, comme quand il explique que le mot émerillon *panāṭsi* sert à désigner à la fois les Blancs, et le gendarme, figure emblématique de la "civilisation"), le problème est bien plutôt dans la démocratie elle-même : les conditions pour qu'une société fonctionne suivant un principe démocratique sont-elles davantage réunies dans les sociétés à Etat, comme la société française, que dans les sociétés traditionnelles ? Pour E. Navet, la réponse ne fait pas de doute, la "démocratisation" française des sociétés indiennes procède dans tous les cas par une mainmise coloniale, et une violence qui "commence par tuer la démocratie traditionnelle", et c'est toute la problématique de la "traduction" de la démocratie occidentale dans les termes d'une autre société qui en est ainsi disqualifiée... avec le projet même d'un livre sur "les mots de la démocratie".

Au total, un ouvrage qui ne paraît peut-être pas très bien "bouclé" (y compris sur le plan de la technique de l'éditeur : une note p. 115 annonce la publication en annexe de textes qu'on cherchera vainement), mais qui est une mine de données et de réflexions, malgré, et à travers les différences, qui vont parfois jusqu'à la discordance, entre les points de vue des auteurs. On est frappé de l'oscillation constante entre les propos de sociolinguistes, tenus par leur technicité même soigneusement à l'écart des passions politiques, et la plongée inévitable dans les situations concrètes souvent dramatiques des pays étudiés, et ce n'est pas le moins intéressant pour le lecteur.

Velonandro